

Les infos du Soulier au chapeau...

LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires comme une année singulière où nous aurons entre-autre assisté à la mise en place des équipes municipales selon un processus encore jamais vu. Élus dès le premier tour le 15 mars 2020 nous avons dû attendre jusqu'au 26 mai 2020 pour prendre nos fonctions, à noter que 82% des effectifs de l'équipe sont de nouveaux élus. Si certains craignaient une abstention record, avec un taux de participation de 72,3 % notre commune a largement été épargnée par le phénomène, le plus jeune des électeurs ayant accompli son devoir est né le 11/12/2001. Le Maire sortant n'imaginait probablement pas devoir jouer les prolongations après dix-neuf années passées à la tête de notre commune. Pendant plus de deux mois l'exécutif sortant a donc eu le devoir de rester en place pour assurer « l'intérim » et gérer les incontournables.

Dans ce contexte particulier, je me souviendrai toujours d'un coup de coude donné à l'un de nos doyens à la sortie du bureau de vote. Avec ses 92 printemps au compteur cet homme venait accomplir son devoir de citoyen. Il faut dire que son savoir était riche de l'expérience acquise au cours des périodes ensoleillées mais aussi des périodes sombres de près d'un siècle d'histoire, il connaissait donc toute la signification du droit de vote.

Immédiatement après la mise en place de la nouvelle équipe municipale, dès début juin nous avons défini les rôles de chacune et chacun avec l'attribution des postes dans les différents syndicats, collectivités. Nous avons aussi créé des commissions internes qui ont dû produire du concret dans les plus brefs délais (Travaux, Ressources Humaines, CCAS, ...). A noter que certaines commissions produisent en intégrant les compétences et bonnes volontés présentes sur notre commune.

Le groupe communication effectue actuellement un travail de mise à jour de notre site internet. Le bulletin trimestriel « du soulier au chapeau » va continuer à être publié, nous ne changerons pas son nom tant celui-ci correspond à notre identité communale.

Nos premiers pas d'élus nous les avons faits pour notre école avec la création d'un poste d'animatrice embauchée dès le 01/09/2020, pour le social en accompagnant les personnes en difficulté ainsi que pour l'entretien des bâtiments, voies et réseaux. Conformément à nos intentions nous avons intégré la Communauté des communes de la Matheysine, tous nos engagements à date sont tracés dans les pages qui suivent.

Lors de la campagne électorale nous avons écrit : « *Fort heureusement, la ruralité n'est pas sans ressources, la facilité n'est généralement pas un exhausteur d'initiatives. L'histoire a souvent démontré que c'est dans la difficulté que les humains retrouvent l'esprit du collectif et peuvent remporter de belles victoires* ». Les pages qui suivent en sont la démonstration avec à l'honneur les bénévoles et les couturières du Beaumont. Elles ont réussi la prouesse de fabriquer en un temps record des masques pour l'ensemble des habitants de notre commune, celle-ci ayant participé pour l'achat de fournitures. L'engagement citoyen pour le collectif ne s'est pas résumé à la fabrication des masques, notre commune a connu un grand élan de solidarité (il y a une liste pages 2 et 3). N'oublions pas non plus les difficultés que certains de nos artisans et commerçants restaurateurs ont connu, perte sèche de plus de 80 % du chiffre d'affaire pour certains

Pendant ce temps les personnels des services de santé ont été applaudis. La destruction des services publics a été temporisée. 'Les citoyens' ont découvert que c'est finalement une bonne chose d'avoir su garder des agriculteurs sur notre territoire (maraîchers, éleveurs, céréaliers, ...) et que si ceux-ci intègrent les circuits courts c'est encore mieux pour enrayer le phénomène des rayons vides. Finalement peut-être un contexte contributeur à une aire nouvelle favorable à la ruralité et à l'environnement !

JL GARNIER

RÉALISATION DES MASQUES EN TISSU



SOMMAIRE :

Le mot du Maire

Réalisation des masques en tissu

Interview avec Sandrine FONGARO

Info coronavirus

Présentation du Maire et les Adjoints

Composition des différentes commissions

Actions en cours

Zoom sur les travaux

Le coin des associations

Lutter contre la Renouée du Japon

Info commerçants

École

État civil

Infos pratiques

Au cours du mois de mai, tous les habitants de Saint Laurent en Beaumont ont reçu des masques en tissu préparés par une équipe de bénévoles. Voici quelques détails sur leur histoire ...

Face à la pénurie de masques, la municipalité a sollicité Sandrine Fongaro, présidente de l'association des couturières de Beaumont, pour coordonner la réalisation de masques en tissu grand public. Dès le 6 mai, Sandrine aidée de volontaires se sont réunies à la salle socio-culturelle prêtée par la Mairie. 8 personnes constituent l'équipe de fabrication.

Dans un premier temps, il a fallu acheter les tissus, les élastiques, le molleton... matériel déjà bien difficile à trouver en cette période ! Jordan Sechier est allé à Gap et nous a rapporté des tissus aux imprimés sympatiques.

Nous voulons encore remercier Sandrine car sans son implication, cet atelier n'aurait pas pu se faire. Bien entendu, nous remercions aussi toutes les personnes impliquées dans la réalisation de ces masques : Monique BOUTHOUX, Régine BOUTEILLON, Muriel DUVAL, Elyette ESCALLON, Andrée FONGARO, Sandrine FONGARO, Noëlle PETIT et Anita SUIBERT.

Après distribution, il reste des masques disponibles à la mairie, n'hésitez pas à en demander !

INTERVIEW AVEC SANDRINE FONGARO

Comment avez-vous choisi le modèle de masque (CHU ou AFNOR) ?

Sandrine FONGARO (SF) : « Le modèle CHU nécessitait plus de travail du fait d'une couture centrale et aurait demandé une réalisation plus longue et fastidieuse par rapport au modèle AFNOR. Donc le choix s'est porté sur ce dernier car il était plus facile et choisi aussi par d'autres communes environnantes. »

Comment avez-vous procédé ?

SF : « Bien évidemment, il a fallu en amont préparer les étapes de confection pour faciliter le montage du masque. Ces étapes ont pu être réalisées à domicile. Chaque personne avait une tâche bien définie : couper les tissus, les élastiques, le molleton à glisser à l'intérieur, repassage puis couture finale. Je devais voir si le travail attendu correspondait aux capacités de chaque personne, trouver le bon équilibre pour ne pas que cela devienne une corvée. Le fait de travailler en équipe à un poste défini a permis que la confection soit plus efficace pour réaliser 530 masques. La finalisation des masques s'est réalisée à la salle socio-culturelle grâce à la mise à disposition du matériel de l'association « Les couturières du Beaumont ».

Que pensez-vous des personnes bénévoles n'ayant pas ou peu de compétences en couture ?

SF : « Même sans avoir de compétences dans ce domaine, l'implication de chaque personne à la réalisation des pièces m'a



permis de me consacrer uniquement à la couture. Ce qui prouve que la cohésion et le travail d'équipe portent leurs fruits et que chacun peut trouver une tâche pour être utile. En situation de crise sanitaire, il est important que les personnes se sentent solidaires, surtout que la finalité donne une énorme satisfaction. »

INFO CORONAVIRUS

En plus de la fabrication de masques, d'autres personnes ont aidé pendant cette période et nous tenons à les remercier :

Monique BONTHOUX – Véronique CARRON
Cédric DELALANDE – Japei DESANNAUX
Muriel DUVAL – Elyette ESCALLON
Laëtitia FEUERBAUM – Sebastien FAUQUET
Frédéric GIRARDOT – Nicolas HUSSY
Gerald MEILLARD-REY – Françoise MUNSCH
Pascal NICOLAS – Elisabeth NICOLLIN
Sandrine SALAVERT – Carine TORT

Vous pouvez avoir des masques gratuits sur ordonnance de votre médecin si vous êtes une personne dite fragile ou vulnérable ou si vous êtes bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire ou de l'aide médicale de l'État (AME).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé
publique
France

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

17 JANV 2020

PRESENTATION DU MAIRE ET LES ADJOINTS

Le Maire, **Jean-Luc GARNIER**, cadre dans l'industrie hydroélectrique et notamment connu pour sa présidence de l'ASA (Association Syndical Autorisé) du canal de Beaumont. Polyvalent de par ses différentes expériences professionnelles et électives il est aussi impliqué dans le cadre d'un mandat environnemental aux ordres du Préfet de l'Isère. Conformément à ses intentions il assure, coordonne le pilotage de tous les enjeux communaux et a rejoint en tant que titulaire le conseil communautaire de la Matheysine. Il est, au titre de cette collectivité, membre suppléant de la CLEDA (Communauté Locale de l'Eau du Drac amont), membre suppléant de la CAO (Commission appel d'offre), membre titulaire de la CLE (Commission Locale de l'Eau), membre titulaire du TE38 (Territoire Énergie 38). Enfin, il a intégré l'exécutif du SIE (syndicat intercommunal électricité) du Beaumont en tant que Vice-Président.

La première Adjointe, **Monique BONTHOUX**, issue des métiers de l'éducation spécialisée et notamment connue pour son mandat d'Adjointe au Maire de l'équipe sortante. Conformément à ses intentions Monique anime par délégation le domaine social, participe à l'élaboration des supports de communication communale et a rejoint en tant que Vice-présidente le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) du pays de Corps (portage des repas).



De gauche a droite: Guignier Raphaël. Sechier Valerie, Craighero Nathalie, Calvat Pierre, Favier Josette, Vernet Aurore, Bonthoux Monique, Paulin Gerard, Charles Maurice, Escallon Nicolas. Devant Garnier Jean-Luc.

PRESENTATION DU MAIRE ET LES ADJOINTS

La deuxième Adjointe, **Valérie SECHIER**, agricultrice, a effectué des mandats agricoles et elle a été suppléante au Conseil Général (Conseil Départemental). Conformément à ses intentions, Valérie anime par délégation le volet communication. Elle a rejoint en tant que suppléante le conseil communautaire de la Matheysine. Elle est, au titre de cette collectivité, membre titulaire du groupe LEADER (Projets pour le territoire), de la commission du tourisme et de la commission de l'agriculture et de la forêt.

Le troisième Adjoint, **Pierre CALVAT**, agriculteur, notamment connu pour ses précédents mandats municipaux. Il a été aussi membre du conseil d'administration du Crédit Agricole. Conformément à ses intentions Pierre gère par délégation l'entretien des bâtiments, voies et réseaux. Avec la commission travaux il participe aussi l'ébauche des projets d'investissement. Il supplée le Maire dans le management des agents techniques.

Conformément aux décisions nationales, les indemnités des membres de l'exécutif ont évolué. Concernant St-Laurent en Beaumont les quatre élus n'ont pas souhaité percevoir la totalité du montant des indemnités mensuelles, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité ce souhait. L'exécutif se réunit tous les vendredis après-midi en Mairie.

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillères et conseillers municipaux ont intégré différentes commissions et représentent aussi les intérêts de la commune dans différents Syndicats. Leur niveau d'implication sera développé dans le prochain numéro « du soulier au chapeau » à paraître fin décembre.

Le conseil municipal se réunit en séance plénière toutes les quatre à six semaines.

Les comptes-rendus seront présentés dans la prochaine numéro du bulletin municipal et sur la site Internet <https://mairie-saint-laurent-en-beaumont.fr/>

COMPOSITION DES DIFFERENTES COMMISIONS

Communication

Un groupe de communication a été créé pour faire vivre le site internet, le bulletin municipal et les panneaux d'affichages de la commune. Ce groupe est composé de Monique, Valérie, Josette, Aurore, Elyette Escallon, Camille Chaumont et Françoise Molli. Marta Rybczynska et Cédric Delalande apportent notamment leur savoir-faire en informatique et en journalisme. Kevin Sechier et Elyette Escallon sont nos photographes attitrés ! Nous remercions les habitants qui s'investissent pour notre commune.

Ressources Humaines

Il existe au sein du conseil municipal un groupe en charge des Ressources Humaines (RH). Ce groupe est force de propositions concernant les recrutements au sein de la commune ainsi que le suivi des employés de la commune. Il se compose d'Aurore, Jean-Luc, Nathalie et de Raphaël .

Nous sommes d'ailleurs ravis d'accueillir une nouvelle employée communale, Nathalie Cousin, diplômée de la petite enfance qui apportera une fonction support notamment dans l'animation des enfants et l'entretien. Son contrat a débuté le 1er septembre 2020 et consiste en un CDD d'un an dans un premier temps.

Nous remercions aussi les adjointes d'animation: Elodie Freynet et Emilie Four-Merlin qui ont remplacées Gérard Capdepon lors de son arrêt de travail.

Des fiches de poste ont été créées dans le cadre des embauches. La commission peut être amenée à étudier et à harmoniser les fiches de poste existantes au regard des besoins et de la réglementation.

Travaux

Cette commission est co-animé par Pierre et Jean-Luc, accompagnées de Maurice, Gérard, Nicolas, Raphaël, Monique et Valérie. Elle a pour objectif le suivi des opérations courantes et être force de propositions pour les projets d'investissement communaux.

Une réflexion est notamment en cours au sujet du bâtiment communal du Sappey, non conforme aux normes de sécurité et de la réglementation du travail. Un local temporaire sera prochainement installé sur ce terrain dans l'attente d'une solution à long terme.

ACTIONS EN COURS

Dès notre prise de fonctions, nous avons débuté des actions en lien avec nos intentions électorales :

Le social :

- Nous avons réitéré notre engagement au sein du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) du pays de Corps qui assure le portage des repas.
- Les ordures ménagères des personnes âgées isolées sont désormais prises en charge par la commune. Cette tâche ne peut plus être réglementairement effectuée par l'ADMR (Aide au Domicile en Milieu Rural).
- Le budget du CCAS (centre communal d'action social) a été attribué et voté afin de pouvoir répondre aux besoins des personnes en difficulté.

Le soutien à l'activité locale :

- Par notre engagement au sein d'un groupe LEADER dans la Communauté de communes qui est en charge du développement économique afin de soutenir les projets et initiatives locales.
- Les commerçants et artisans de notre commune seront progressivement mis à l'affiche dans le journal, ainsi que sur le site internet de la Mairie. La balade du Canal du Beaumont fera aussi l'objet d'un article pour clarifier son accès aux visiteurs et ainsi supporter notre patrimoine touristique.

Les mesures d'hygiène, de remise en conformité et de sécurité :

- Dans le cadre de la crise sanitaire, le personnel a été doté des éléments de protection nécessaires. Le bureau d'accueil a été équipé d'un écran de protection type guichet avec un concept "design".
- A partir de mai, les enfants de l'école de St Laurent ne pouvaient plus manger à la cantine de la Salle en Beaumont à la suite de la crise COVID. Un accueil a été assuré dans la salle des fêtes avec le concours de bénévoles . Un grand merci à Mme Petit et Mme Escallon !
- Les agents techniques ont été équipés en éléments de protections individuelles pour le tronçonnage.
- Jordan Sechier, un de nos agents technique, a été formé à l'utilisation de l'épareuse.
- Le nouveau poste créé assure l'entretien des locaux. Hervé Molli a de ce fait rejoint à plein temps l'équipe technique.

ZOOM SUR LES TRAVAUX

Les travaux réalisés ces trois derniers mois par nos employés communaux :

- Reprise d'un réseau d'eaux usées à Villelonge
- Balayage des routes (voire photo)
- Nettoyage des caniveaux
- Fauchage des abords des chemins communaux
- Réouverture (débroussaillage) d'un chemin d'accès aux captage de la commune de Saint Pierre situé aux Egats
- Changement d'un surpresseur dans le réservoir qui alimente Saint Laurent et Chalméane
- Nettoyage des cimetières (Les Egats, celui de Saint Laurent est en cours)
- Remise en valeur de la façade Mairie/École, démontage de la véranda de l'école et réfection du jardinet en cours
- Mise en route de l'épareuse
- Élagage du chemin de la montagne ainsi que la piste d'accès à l'inverset
- Entretien des fleurs
- Petits travaux d'entretien dans les bâtiments communaux et à l'école (pour répondre aux besoins adressés par les maîtresses lors du conseil d'école)



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Vous avez envie de participer à une activité associative ? N'hésitez pas à vous inscrire !

Une convention visant à intégrer les préconisations sanitaires lors des activités associatives est prévue pour que chacun puisse profiter à nouveau des associations de la commune.

Ping-pong – ouvert à toutes et tous, débutants ou non, le **mercredi de 17h30 à 19h 30**.

Contact : M. Xavier Auguste 04 76 30 00 37

Point lecture - est ouvert le **mercredi** dans la salle socio-culturelle, **de 16h à 18h**.

Dance-mix - propose cette année : Zumba le **jeudi de 18h30 à 19h30** et fitness aussi le **jeudi de 19h30 à 20h30**.

Contact : 06 18 79 31 24

Club des aînés - Contact : M. Berger 04 76 81 22 97

ASSOCIATION DANCE MIX
RENTREE 2020-2021
SAINT LAURENT EN BEAUMONT

ZUMBA ADOS-ADULTES :
JEUDI DE 18H30 A 19H30

FITNESS :
JEUDI DE 19H30 A 20H30

Adhésion à l'Association :
15 €/personne/an

Cotisations à l'année : 150 €/an
2 Disciplines/personne : 265 €/an
- 10% pour le 2ème membre d'1 même famille

Renseignements et inscription :
06.18.79.3124/06.72.96.42.02

IPNS

Cypïée – Un Espace public numérique a votre service :

- pour vous aider à effectuer des démarches administratives en ligne (CAF, APA, entrée en établissement, Pôle Emploi, Carte Grise, impôts...)
- pour vous initier ou vous aider à progresser dans l'utilisation des différents outils : tablette, smartphone, PC
- pour ceux qui sont passionnés de photos, de nouvelles applis, tous ceux qui recherchent les échanges et la convivialité

N'hésitez pas à contacter Étienne, l'animateur, le mardi de 15 à 19 h ou le mercredi de 16h à 18h

Adresse : 20 route Napoléon, 38119 Pierre-Chatel

Tel 04 76 30 15 78 ou 06 95 35 03 58, contact@cypiee.fr www.cypiee.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Couturières de Beaumont - lundi et vendredi de 13h30 à 16h

Comité des fêtes - Le comité des fêtes a pour vocation de faire renaître le dynamisme et l'envie de la commune à travers différentes manifestations.

Nous vous proposons tout au long de l'année des événements pour partager des instants chaleureux et conviviaux.

Pour toutes questions, suggestions ou pour nous rejoindre :

Facebook : @ comite.st.laurent

Email : kevin.sechier@gmail.com

Tel : 0638930383, 0617682474

Instagram : cfastlaurenbm

Les événements actuellement prévus seront organisés sous réserve des conditions sanitaires.

  <p>Croziflette</p>	 	<p>RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE</p> <p>20 21</p> <p>REPAS PARTAGÉ SUR RESERVATION</p> <p>12 EUROS ADULTES 7 EUROS ENFANTS</p> <p>CONTACT 06 17 68 24 74</p>
<p>concours de déguisement prix à la clé</p>  <p>HALLOWEEN</p>		
<p>20 EUROS ADULTES 12 EUROS ENFANTS</p> <p>OCTOBRE 31 2020</p> <p>20H SAMEDI REPAS SUR RESERVATION</p> <p>CONTACT 0617682474</p>		

LUTTER CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

Cette plante invasive s'est installée sur notre commune. Nous pouvons l'apercevoir en bordure de route, sur la plaine des Meyers. Elle est classée dans le top 100 des plantes invasives les plus problématiques.

Elle se propage rapidement et peut atteindre 3 à 4 mètres de haut. Sa multiplication végétative par rhizome (tiges souterraines) joue dans le succès de cette plante à s'installer et se disperser. Fort heureusement, sa reproduction par graine est faible. La renouée du Japon limite la concurrence car elle produit par ces racines des composés toxiques.

Moyen de lutte Les jeunes pousses d'un an ou moins peuvent être entièrement déterrées. Cette technique est efficace pour limiter la propagation de l'espèce. Pour les tiges de moins d'un mètre, seule une fauche hebdomadaire, voir mensuelle, peut avoir un intérêt pour épuiser la plante. Mais elle ne permettra pas une disparition de la plante qui reprendra ses droits à l'arrêt de la fauche.

Les activités humaines participent à la propagation de l'espèce autant que les crues qui permettent à ses rhizomes de voyager le long des cours d'eau. Aucune technique d'éradication définitive n'existe, il est juste conseillé de contenir son invasion. Donc repérez là tout de suite avant qu'elle ne s'implante définitivement!!!!

Pour savoir plus, blog.defi-ecologique.com/renouee-du-japon/



Renouée du Japon sur la plaine des Meyers

INFO COMMERÇANTS

Nous commençons la présentation des entreprises de la commune par restaurateurs, particulièrement impactées par les premiers mois de la crise sanitaire.

Pizzeria Chez Bernard – Sandrine Salavert

Les Egats, route N85, tel 06 35 28 89 33 et 04 76 30 08 78

Depuis 2006, la pizzeria propose : bar (ouverture de 6h30), snacks, plats sur place ou à emporter.

Dans la carte vous trouverez pizzas, sandwiches, salades, menus assiettes, viandes, omelettes et desserts. Pizzas, pâtes et sauce tomate sont faits maison.

Pour une réception, elle propose un buffet froid (viande, charcuterie, salade).

La pizzeria organise également des événements spéciaux comme : soirée cassoulet, soirée tête de veau, soirée paëlla, soirée anniversaire, et bien plus encore.

Pour être informé des évènements, laissez votre numéro de téléphone.



Ouverture

En pleine saison
(**juillet-
septembre**) : toute
la journée de 6h30
à 1h00,
restauration non-
stop

En basse saison
(**octobre-juin**) : de
6h30 à 14h30 et de
17h à 1h00
(réservation
nécessaire le soir)

INFO COMMERÇANTS

Casa Nostra II

Charlaix, route N85, tel 04 76 83 91 25
Accès facile pour les personnes handicapées.

Le restaurant a été ouvert en octobre 2019. Il est géré par un jeune couple (d'origine de La Mure et de Sardaigne) de Taoufik Kenza et Daniele Tacconi. Ils ont travaillé ensemble à Cannes dans un restaurant italien pendant respectivement huit et un an. Au cours de la dernière année, ils ont géré le restaurant ensemble. Puis ils se sont mariés ... et ont déménagé à Charlaix où ils ont acheté le restaurant.



Ils décrivent l'histoire de leur restaurant sur leur compte Facebook www.facebook.com/CasaNostraII/, y compris la grande opération d'un changement de four.

Sur place, sont proposées des antipasti (entrées italiennes), pâtes fraîches et pizzas à l'italienne. Les spécialistes sont aussi disponibles à emporter le midi et le soir du mercredi au dimanche.

Ouverture de 12h à 14h et 19h à 21h30 (22h)

Fermeture hebdomadaire : lundi et mardi

INFO COMMERÇANTS

Boulangerie Denis FOUILLOUD

Artisan boulanger de père en fils depuis 1966 à La Salle en Beaumont en commerçant ambulant dans les communes environnantes.

Dans notre commune:

Mardi :

Chalméane	8h20
Les Meyers	8h30
Les Egats	8h40
Les Terrasses	8h50
Chardenot	9h00
Les Miards	9h20
Malbuisson	9h40

Mercredi :

Les Egats	8h15
Plafin (Malbuisson)	8h30

Jeudi :

Les Egats	8h10
Les Terrasses	8h20
Chardenot	8h30
Les Miards	8h45
Malbuisson	9h00

Samedi :

Chalméane	8h15
Les Meyers	8h30
Les Egats	8h40
Les Terrasses	8h50
Chardenot	9h10
Les Miards	9h25
Malbuisson	9h45

Dimanche :

Les Egats	7h45
Plafin (Malbuisson)	8h00

Congés annuels du 04 au 29 septembre 2020 inclus

ÉCOLE

De la rentrée, l'école primaire accueillie **35** élèves, dont :

- 17 en cycle 2 avec Marielle
- 18 en cycle 3 avec Mathilde

Les cours ont lieu de **8h35 à 11h45** et de **13h55 à 16h45** avec la garderie de 7h30 à 18h.

Les enfants ont la possibilité de déjeuner à la cantine de La Salle en Beaumont sur l'inscription à la Mairie.

Horaires du ramassage scolaire

LES CHAPEAUX	8:05	13:25	ST LAURENT-EN-BEAUMONT	11:50	16:50
MALBUISSON	8:08	13:28	LES MEYERS	11:52	16:52
LES RIEUX	8:10	13:30	LES EGATS	11:55	16:55
LE SERT	8:11	13:31	LES TERRASSES	11:56	16:56
LES MIARDS	8:18	13:38	LE CHARDENOT	12:00	17:00
LE CHARDENOT	8:21	13:41	LES MIARDS	12:03	17:03
LES TERRASSES	8:22	13:42	LE SERT	12:10	17:10
LES EGATS	8:28	13:48	LES RIEUX	12:12	17:12
LES MEYERS	8:29	13:49	MALBUISSON	12:16	17:16
ST LAURENT-EN-BEAUMONT (arrivée)	8:30	13:50	LES CHAPEAUX	12:19	17:19

Les horaires et le plan de la ligne sont disponibles sur le site transisere.fr,
ligne PSLBA

ÉTAT CIVIL

Naissance

DELCROIX Naomie, le 30 Juin 2020

Mariage

COUSIN Stéphane et BOILON Nathalie, le 22 Février 2020

Décès

ESCALLON Jean, le 9 Juillet 2020

ECRIVEZ-NOUS !

Si vous avez des commentaires ou des propositions pour ce bulletin ou le site, merci de les envoyer à l'adresse communication@mairie-saint-laurent-beaumont.fr ou à la Mairie.

Nous recherchons notamment des personnes qui souhaiteraient partager leurs expériences dans la rubrique « Un habitant nous raconte », par écrit ou par enregistrement vocale.

ZOOM SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

M. Mulyk (Conseil Départemental) et Mme Battistel (La salle en Beaumont) ont été rencontrés pour échanger sur les besoins relatifs au transport scolaire. Le transport scolaire intramuros sera conservé, ce qui n'était pas gagné !

Une nouvelle convention entre les communes de Saint-Laurent en Beaumont et La Salle en Beaumont concernant le transport école-cantine a été élaborée. Désormais il n'y a plus lieu d'utiliser les voitures personnelles ou de la commune pour assurer le service. C'est ainsi que quarante enfants peuvent être pris en charge quotidiennement. Ce qui permet de répondre au besoin de l'école qui voit un effectif en nette augmentation (35 enfants). Le surcoût pour le transport sera pris en charge par la commune.

Le nouveau poste créé permettra d'assurer un soutien et la bonne prise en charge des élèves pendant cette pause du midi.

INFOS PRATIQUES

Mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert :

mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h

Transport

Un transport est mis a disposition pour tous ceux qui veulent se rendre à La Mure le mercredi matin.

Veillez contacter M Bonsignore au 06 50 58 76 42 pour définir le lieu de ramassage et l'horaire ainsi que le montant pour la participation financière.

Déchetteries

La Salle en Beaumont : mardi de 9h à 12h, jeudi de 14h à 16h et samedi de 14h à 16h30

Benne à encombrants, benne à bois, benne à fer, benne à carton

Valbonnais : mercredi de 14h à 16h, vendredi de 9h à 12h et samedi de 9h à 12h

Benne à encombrants, benne à bois, benne à fer, benne à carton, benne à gravats, benne à déchets verts

La Mure : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Bennes habituelles, et tous les produits spécifiques (peinture, huile, pneus...)

Toutes les déchetteries sont ouvertes à tous !

Plus d'information sur www.ccmatheysine.fr